



RÈGLEMENT PARTICULIER DE LA COMPÉTITION
Tournoi de Doubles de Courbevoie
BE TWIN 2025
25-26 Octobre 2025 – NC à N2

Règlement particulier de la compétition

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

I. ARTICLE 1 : GENERALITES

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro de dossier **2501248** et sous le nom « **Tournoi de doubles de Courbevoie BE TWIN 2025** ». Il se déroule les **25-26 Octobre** au **Gymnase Armand Silvestre - 188 rue Armand Silvestre 92400 Courbevoie**, 7 terrains.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD doit être en possession de sa licence compétition au plus tard la veille du tournoi et ne pas être sous le coup d'une suspension.
- 1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **M. Jean-Claude DERNIAUX**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2
- 1.5 Le GEO principal de la compétition est **M. Van Thomas LE**

II. ARTICLE 2 : SERIES ET TABLEAUX

- 2.1 Le tournoi **Tournoi de doubles de Courbevoie BE TWIN 2025** est un tournoi national, qui s'adresse aux joueurs classés **NC à N2** des catégories **minime, cadet, junior, sénior et vétéran**.
- 2.2 Les séries proposées sont au nombre de 5 dans les tableaux de **Double Dames, le Double Hommes et le Double Mixte**.
- Série 1 : N3/N2
 - Série 2 : R4/R5
 - Série 3 : R6/D7
 - Série 4 : D8/D9
 - Série 5 : NC/P10
- 2.3 Les doubles dames et les doubles hommes se dérouleront intégralement le samedi. Les doubles mixtes se dérouleront intégralement le dimanche. Les joueurs pourront s'inscrire dans les 2 tableaux.
- 2.4 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules (en respect du dispositif fédéral sur la confection des tableaux. Annexe 3.1A11) (avec 1 sortant par poule) suivie d'une phase en élimination directe.
- 2.5 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x), de diviser une série en plusieurs subdivisions afin de garantir l'homogénéité.
- 2.6 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.
- 2.7 Les tableaux seront ouverts avec un minimum de 4 inscrits en simple / paires en double (possibilité de restreindre aussi en imposant un nombre de clubs différents).
- 2.8 Les matchs se joueront au meilleur des trois sets de 21 points comme définis par l'article 7 des règles du badminton.

III. ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

- 3.1 **L'ouverture des inscriptions** est fixée au **16/08/2025 à 7h00**.
- 3.2 **La date limite d'inscription** est fixée au **25/09/2025 à 23h00**. Les classements seront arrêtés à cette date pour la composition des tableaux.
- 3.3 Le nombre maximum d'inscrits est de 450 joueurs. Une liste d'attente par tableau et par série ainsi que la confirmation des inscriptions seront publiées au plus tard 5 jours après la date limite d'inscription. Dans un tournoi par lots, dès que les tableaux sont complets, l'organisateur doit communiquer au maximum sous une semaine aux joueurs une position en liste d'attente et ne pas attendre la date limite d'inscription. L'organisateur doit aussi l'indiquer sur Badnet dans "L'info minute".
- 3.4 **La date du tirage au sort** est fixée au **09/10/2025**. Le CPPH sera mis à jour à cette date uniquement pour la définition des têtes de séries et le calcul de la valeur des tableaux. Cette mise à jour n'affectera pas la répartition dans les tableaux sauf

- exception décidée par le juge arbitre afin de respecter la règle des 1000 points.
- 3.5 Les inscriptions se font directement sur Badnet
 - 3.6 Le règlement se fait uniquement via Badnet
 - 3.7 La prise en compte des inscriptions se fait en **mode Standard (date de réception de paiement, pour les doubles la date de prise en compte la date de paiement du deuxième joueur.**
Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le GEO du tournoi par e-mail à l'adresse du tournoi inscriptiontournoibcc@gmail.com.
 - 3.8 Les frais d'inscription s'élèvent à **18€** pour **1 tableau**, **24€** pour **2 tableaux**, 2€ étant reversé à la FFBaD. Toutes inscriptions non payées seront placées automatiquement en liste d'attente.
 - 3.9 Modalités de surclassement : le surclassement est autorisé sous condition du respect de la règle des 1000 points, Pour les paires il faut qu'au moins un de joueurs soit dans le classement de la série.
 - 3.10 Les joueurs d'une paire jouent obligatoirement dans la série correspondant au classement de la paire à la date limite d'inscription (**en s'appuyant sur la moyenne des CPPH des deux joueurs**).
 - 3.11 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le **samedi de 7h30 à 23h00** et/ou le **dimanche de 07h30 à 19h00** (heure de convocation)
 - 3.12 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'une erreur lors de l'inscription sur les outils numériques sont supportées par le joueur et ou son club en cause.

IV. ARTICLE 4 : FORFAITS

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi **Tournoi de doubles de Courbevoie BE TWIN 2025 doit** connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits. Il doit prévenir et justifier son forfait auprès de l'organisateur, du JA et de la LIFB (forfait@lifb.org)
- 4.2 Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction.
- 4.3 Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins sur l'un deux avant les tirages au sort.
- 4.4 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit (mail) à l'organisateur, dans les plus brefs délais.
 -  si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
 -  si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire rempli.
Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à

l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

- 4.5 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

V. ARTICLE 5 : DEROULEMENT

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact renseigné numériquement (Badnet). En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, les volants officiels du tournoi sont les **RSL Tourney 3**.

Les volants ne sont pas fournis pour les finales.

- 5.6 **Les matches peuvent être lancés à l'heure de convocation.**
L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.8 Le temps de repos entre deux matchs est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.9 Les règles relatives aux obstacles seront communiquées par le Juge arbitre en début de compétition.
- 5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers techniques, les officiels techniques et les membres du comité d'organisation.
- 5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

- 5.12 La participation au tournoi **Tournoi de doubles de Courbevoie BE TWIN 2025** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau

d'affichage du gymnase.

- 5.13 Dans le cadre de la compétition, les joueurs seront susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur les différents supports de communication du club ou des organes déconcentrées (FFBAD, LIFB, CODEP), voir sur d'autres sites de badminton. Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudrait acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.
- 5.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports.

COURBEVOIE



1974 2024
BADMINTON
Île de France



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

LARDESPORTS
BADMINTON TENNIS SQUASH PÂDEL

compo'plume